









>> Plan détaillé



>> Légende

- | | | | |
|--|-------------------|---|-----------------|
|  D | Départ |  Q | Quai à vendange |
|  | Itinéraire |  B | Barrières |
|  | Sens de la marche |  P | Puits et timbre |
|  | Point de vue |  S | Saloches |



N'oubliez pas de prendre de l'eau, de remporter vos déchets, de refermer les barrières, de respecter les installations agricoles et les propriétés privées... Préservez l'environnement ! Merci.
Afin de mieux profiter de votre randonnée, n'oubliez pas vos jumelles !

Fiches réalisées en partenariat avec les Communes, les Offices de Tourisme, la Maison du Tourisme et la Commission Petit Patrimoine du Pays Marennes Oléron
Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS - Juin 2008

A pied
ou à vélo
7 km

A la découverte du patrimoine

Commune de
LE GUA

“Le chemin des «Saloches»”

Départ et Arrivée : Petite place centrale de Saint-Martin
rue de l'Amiral Renaudin



« La diversité des paysages témoigne des nombreuses activités humaines, présentes et passées de la commune. Les marais, grande mosaïque façonnée par l'homme, occupent la moitié de sa surface.

Après le retrait de l'eau salée, les marais « gâts » ou marais doux, assainis, sont devenus terres d'élevage bovin et terres de cultures céréalières. Cette mutation a permis la création d'une laiterie coopérative importante produisant un beurre renommé, jusqu'en 1986. »

- ❶ Départ : Suivre la rue de l'Amiral Renaudin. A gauche prendre la rue du Vengeur.



Maison de l'Amiral Renaudin XVIII^e, XIX^e

(propriété privée)

Jean-François Renaudin né à Saint-Martin (1750 - 1809). Il commande en 1794 le vaisseau « le Vengeur du peuple » qui sombre la même année après une bataille (9 prairial an II) contre les anglais, qui est entrée dans la légende. Fait prisonnier puis libéré, il prend sa retraite en 1802 et finit sa vie à Le Gua.

- Suivre la rue du Vengeur pendant 50 m jusqu'au marais.



Les « Saloches » (propriétés privées)

Ces petits abris de pierre appelés aussi « Tourettes » ou « Gabirottes » se dressent au milieu des marais. Ces abris ont-ils servi aux « Gabelous », douaniers qui surveillaient le chargement du sel, ou étaient-ils tout simplement des poulaillers ?

- ❷ Tourner à gauche et prendre le petit chemin qui contourne le village le long des fossés (prudence!). Prendre à gauche en direction du quai à vendange en empruntant la route des Prises.

Quai à vendanges

Témoin d'une culture importante jusqu'au milieu du XIX^e siècle cette plateforme servait de zone de regroupement du raisin destiné à la coopérative. Le raisin arrivait dans des tonneaux au moyen de charrettes puis de tracteurs. Il était alors chargé à l'aide de la potence sur des camions. On parle au XVIII^e siècle du territoire charentais comme le plus grand vignoble du monde. Il s'étendait sur plus de 200 000 hectares. Entièrement ravagé par le phylloxéra (puceron), le vignoble a été replanté au sud et à l'est du département.

- ❸ Reprendre la route des Prises en direction de Souhe.

Cette route traverse les marais. Vous pouvez apercevoir les « saloches » sur votre droite et de nombreuses « barrières. »



Ces « barrières » avec traverses en bois et montants en bois ou en pierre (blocs monolithe) ferment l'entrée ou le pas des champs.

- ❹ En arrivant à Souhe prendre à gauche la rue des Marais Neufs jusqu'à une petite place où l'on aperçoit un préau accolé à une maison à étage (l'ancienne école du village). Emprunter la rue du Pigeonnier, tourner à droite dans la rue du Temple. Reprendre la rue des Marais Neufs.

Au n° 64 de cette rue se trouve l'ancien temple dont on peut encore apercevoir des éléments (fenêtres). Transformé en maison d'habitation (propriété privée) il témoigne d'une forte présence protestante. Sa taille par rapport au village souligne l'importance que revêt le lieu de culte à cette époque.

- Continuer en tournant à gauche jusqu'à la mare de la Casse d'Essert. Longer la mare et aller tout droit en direction des marais.

- ❺ Tourner à gauche, longer le marais en suivant la route goudronnée. A droite, magnifique point de vue sur les rives de la Seudre : on aperçoit le village de l'Eguille (petit clocher pointu) et en face la butte boisée de Monsanson.



- ❻ Tourner à gauche en direction de Souhe jusqu'au cimetière.

Cimetière de Souhe (communal)

Tombes en bâtière sur pieds et tombes traditionnelles. Il était d'usage d'apposer un extrait de texte biblique, témoin de la ferveur et de la foi des protestants.

En pénétrant à l'intérieur du cimetière, on peut encore voir des tombes protestantes. Celles-ci datent pour la plupart du XIX^e siècle. Un écusson taillé à même la pierre est encore visible sur le mur d'enceinte (sud-ouest).

- Retour vers l'entrée de Souhe à 100 m, et reprendre la route des marais en direction de Saint-Martin.